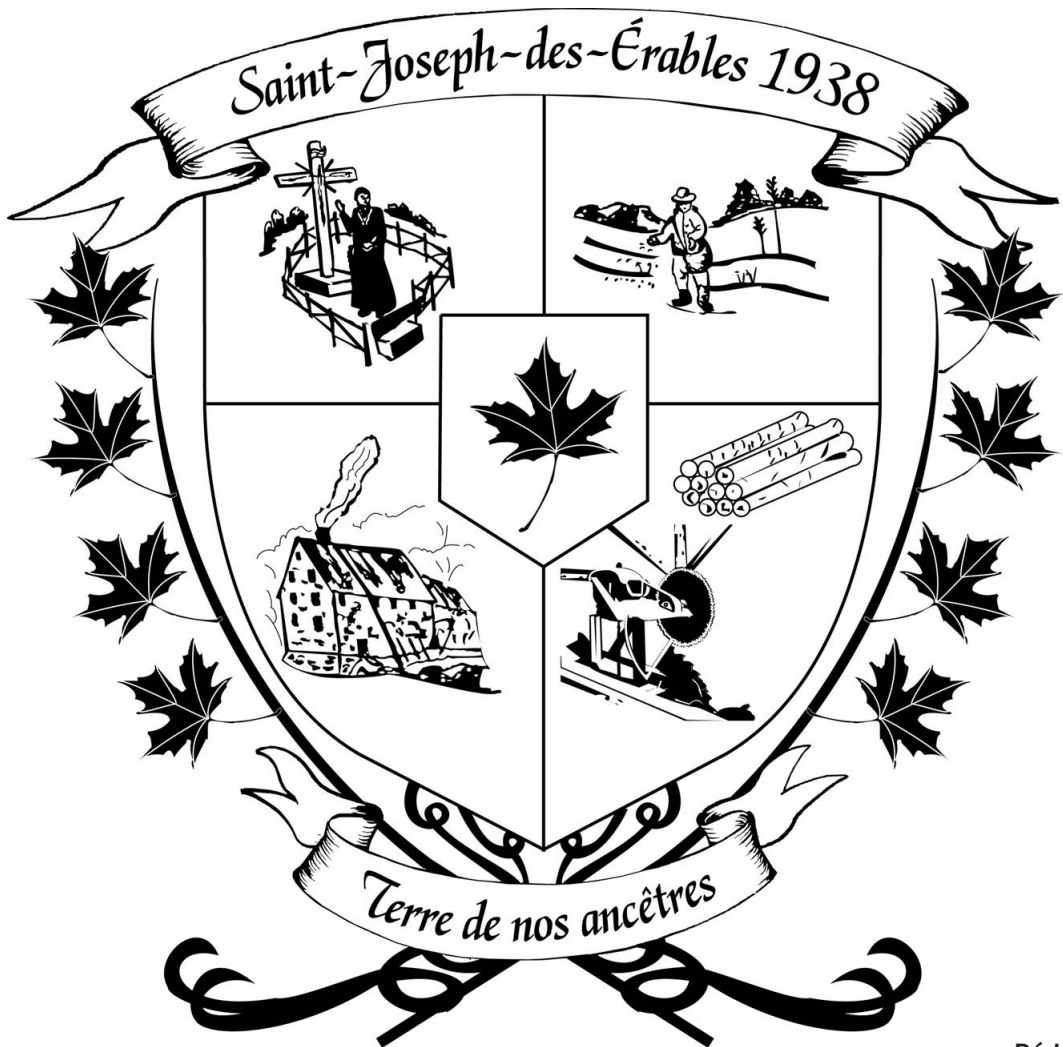


# Bulletin municipal



## Mot du Maire

Bonjour à tous,

Il y a deux semaines, nous avons eu la tristesse de perdre l'un de nos précieux conseillers. Que ce soit dans son rôle de conseiller ou encore à titre de maire suppléant M. Simon Cliche était un homme très impliqué dans la municipalité. Il nous laisse le souvenir d'un homme intègre, droit avec un grand cœur. Il était un collègue très apprécié de tous et nous garderons de lui un souvenir impérissable. Toutes nos pensées se tournent vers sa famille. Son épouse, ses deux enfants, ses parents.

Le 5 novembre dernier en après-midi, le ministère des Transports nous annonçait la fermeture de la route du Pont pour le 7 novembre au matin. Je peux vous affirmer que la municipalité a tout fait pour qu'un chemin temporaire soit construit. Ce que nous avons réussi. Agir autant avec si peu de temps, c'est une belle victoire. Je mentionne également que ce chemin n'aurait pu se faire sans le consentement rapide de monsieur Patrice Roy. Nous lui en sommes grandement reconnaissants.

Je vous ferai remarquer qu'il y a eu beaucoup de travaux sur notre réseau routier, que ce soit par la municipalité ou par le ministère des Transports. Dans la mesure du possible, ces travaux sont ou ont été exécutés avec un minimum de dérangement pour les usagers. Les travaux de reconstruction du pont de la rivière des Fermes auraient pu quant à eux, causer de nombreux désagréments aux automobilistes. Nous sommes intervenus à l'effet qu'un chemin temporaire soit construit le temps des travaux. Encore là, nous nous sommes fait entendre et nous avons eu gain de cause. Je tiens à remercier Messieurs Jacques et Claude Lambert d'avoir accepté la construction du chemin temporaire.

Vous savez, à Saint-Joseph-des-Érables, nous sommes une petite municipalité avec des citoyens qui se tiennent, qui ont un fort sentiment d'appartenance et nous en sommes très fiers !

Bien à vous,

Louis Jacques, maire

# Rapport annuel du Maire

Bonjour à tous,

Pour me conformer à l'article 955 du Code Municipal, je vous fais un rapport sur la situation financière de la municipalité.

## **Rapport du vérificateur**

Le rapport du vérificateur pour l'année financière 2011, révèle des revenus d'investissements et de fonctionnement de 740 384 \$, des dépenses de 855 420 \$ pour un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales à 115 036 \$ ce qui porte le déficit de fonctionnement accumulé à 18 613 \$ au 31 décembre 2011.

L'année financière 2011 a été grandement perturbée par la tempête Irène. Nous avons eu pour 260 000 \$ de dommages. La majorité des dépenses sont admissibles à un remboursement partiel du ministère de la sécurité publique. Nous avons obtenus une avance de 140 000 \$ et le dossier est présentement à l'étude. Nous espérons que ce dossier soit finalisé cette année afin de nous permettre de retrouver notre santé financière.

## **Année en cours**

En date du 1er octobre 2012, sur un budget de 648 042 \$, les dépenses s'élèvent à 448 894,48 \$ et les recettes à 571 451,28 \$.

## **Voici les travaux qui ont été réalisés pour entretenir et améliorer nos routes :**

Le débroussaillage des rangs des Érables Nord et St-Bruno a été fait. Nous avons fait traiter les fissures dans les rangs St-Bruno et des Érables Nord. Nous avons préparé adéquatement deux sections du rang St-Bruno en prévision du pavage de celui-ci.

## **Immobilisations**

Avec le programme Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), le rang St-Bruno a été amélioré. Nous y avons refait la transition d'un ponceau, drainé deux sections et du pavage a été fait sur une distance de 1750 mètres. Du gravier a été étendu sur les accotements et le lignage a été fait.

## **Contrat de plus de 25 000\$ du 1er novembre 2011 au 31 octobre 2012**

Pavages St-Laurent Division de Sintra inc. :

- Asphaltage sur une distance de 1750 mètres dans le rang St-Bruno et pose du gravier pour l'accotement. Coût des travaux : 240 540,26 \$ plus taxes.

Ministère de la sécurité publique – Sûreté : 32 358 \$

MRC Robert-Cliche : – Quote-part : 66 835 \$

Ville St-Joseph – Entente loisirs et culture : 42 800 \$ plus tx.

– Entente incendie : 27 422 \$

– Entente bibliothèque : 6 274 \$

## **Rémunération des membres du Conseil**

En 2012, la rémunération du maire est de 4 854 \$ et de 1 617 \$ pour chacun des conseillers dont le tiers est versé en allocations de dépenses.

*Comme vous, nous voulons le mieux pour notre municipalité.*

*Louis Jacques, maire*

## **Boîtes aux lettres**

Afin d'éviter de retrouver votre boîte aux lettres endommagée par la vague de neige occasionnée par le passage du camion de déneigement, il y a quelques recommandations du ministère des Transports à cet effet. Dans tous les cas, l'ensemble boîte aux lettres-poteau de support doit être situé à une distance minimale de 5,25 mètres du centre de la chaussée et idéalement, dégagé de chaque côté afin de diminuer l'impact de la vague de neige. Le ministère des Transports et la Municipalité ne peuvent être tenus responsables du bris d'une boîte aux lettres survenu accidentellement à l'occasion d'opérations de déneigement ou d'entretien. Il est recommandé d'utiliser un panneau protecteur près de la boîte aux lettres pour la protection de celle-ci.

## **UN NOËL 2011 ENVIRONNEMENTAL**

La période des Fêtes tant attendue est arrivée ! C'est le moment des réjouissances et il faut en profiter. Il est quand même possible de garder notre environnement en tête dans la préparation du sapin, des décorations et des cadeaux.

Doit-on opter pour un sapin naturel ou artificiel ? Une étude de la firme Ellipsos, spécialisée en développement durable, révèle qu'à moins de conserver son sapin artificiel pendant vingt ans, ou de se procurer un sapin usagé, le sapin naturel est l'option qui génère le moins de gaz à effet de serre.

La mode nous pousse à renouveler les décorations de notre sapin chaque année : mais celles de l'an dernier conviennent encore ! Si vous êtes en mal de nouveauté, amusez-vous à fouiller les marchés aux puces ou soyez créatifs en ornant le sapin d'objets de la maison tels des bijoux, des toutous ou cocottes de sapin.

Optez pour des sacs-cadeaux réutilisables ou bricolez des emballages originaux et personnalisés à partir de tissu, circulaires, calendriers, sacs en papier, etc. Aussi, pour certains cadeaux, une jolie boîte métallique ou en bois décorée peut être le parfait emballage. Vous donnerez ainsi un cadeau double pour celui qui reçoit la magnifique boîte!

Pour réduire au maximum les déchets prenant la direction du site d'enfouissement, il faut penser réutilisation et recyclage. Ayez un bac de recyclage tout près et un contenant pour tous les papiers et décorations à réutiliser pour d'autres présents ou pour bricoler.

### **Carrefour Jeunesse Emploi Beauce-Nord**

Le Carrefour Jeunesse Emploi est à la recherche de jeunes âgés entre 16 et 35 ans qui habitent la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et qui croient au potentiel de notre belle région.

Ces personnes auront la chance de participer aux Tables Jeunesse. Cette expérience unique permet aux membres de la table de contribuer au dynamisme du milieu en élaborant un projet qui permet de développer davantage la région.

Qui sait, vous êtes peut-être cette personne! Pour plus d'information, contactez Olivier Dallaire, agent de mobilisation à la participation citoyenne au Carrefour Jeunesse-Emploi de Beauce-Nord au 418-397-8045.

### **Séance du Conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 3 décembre à 20h00. Le 10 décembre à 20h00 se tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2013 sera adopté.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES**  
**MRC ROBERT-CLICHE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

## **AVIS PUBLIC**

Lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2012, le Conseil a adopté le règlement no 193 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Le présent règlement a pour but d'accorder la priorité aux valeurs de la municipalité et d'instaurer des normes qui favoriseront l'intégration des valeurs et qui serviront à prévenir et résoudre les conflits éthique ainsi qu'établir les règles de conduite des employés municipaux.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture, soit du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de novembre 2012.



Mélanie Jacques  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES**  
**MRC ROBERT-CLICHE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

## **AVIS PUBLIC**

### **Adoption du budget 2013**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra dans sa salle des délibérations, au 370-A, rang des Érables, le 10 décembre 2012 à 20h, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2013 sera adopté.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions du public portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de novembre 2012.



Mélanie Jacques  
Directrice générale et secrétaire-trésorière